



Tunisie : La BCT relève son taux directeur de 75 points de base à 5,75%



Le Conseil d'Administration de la Banque centrale a tenu sa réunion périodique le 5 mars 2018 et a décidé d'augmenter le taux directeur de la BCT de 75 points de base le portant ainsi de 5% à 5,75%.

Cette action, explique l'institut d'émission, est décidée pour faire face à des risques réels d'une poursuite de l'inflation en 2018, ayant déjà atteint 7,1% au mois de février contre 4,6% au même mois de l'année 2017 et 5,3% en moyenne en 2017.

Une accélération de l'inflation a été enregistrée au début de cette année en relation principalement avec la forte progression de l'indice des prix à la consommation (IPC) en janvier 2018 de 1,1% (contre 0,4% en décembre 2017).

En prévision de cette accélération de l'inflation, le Conseil d'Administration a déjà décidé à fin décembre 2017 d'élargir le corridor à 100 points de base de part et d'autre du taux directeur de la BCT, donnant lieu à un taux de facilité de prêt marginal de 6%.

Suite à cette action significative sur le corridor, le TMM a augmenté à 5,61% au mois février 2018, ce qui appelle un ajustement du taux directeur en vue d'assurer une cohérence des taux sur le marché monétaire.

Par ailleurs, un certain nombre d'indicateurs conjoncturels avancés, en particulier l'envolée probable des prix internationaux des produits de base et surtout de l'énergie, prédisent des pressions inflationnistes supplémentaires au cours de la période à venir.

Le souci de la Banque centrale de préserver le pouvoir d'achat des citoyens et de favoriser les conditions d'une croissance saine dont les prémices commencent à se dessiner en ce début 2018, motive une action proactive par le resserrement de la politique monétaire en se basant sur le taux d'intérêt en tant qu'instrument privilégié pour une meilleure allocation des ressources financières.

Source : ILBOURSA